Auvergne, Puy-de-Dôme
Chamalières
1 place de la Gare

Gare de Royat - Chamalières

Références du dossier

Numéro de dossier : IA63002567
Date de l'enquête initiale : 2014
Date(s) de rédaction : 2015
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale ferroviaire et villégiature
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : gare

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : AK, 606

Historique

Le projet de construction de la gare de Royat - Chamalières (sur le territoire de la commune de Chamalières) est lancé en 1880, principalement pour desservir la station thermale de Royat. Sa réalisation est due à l'ingénieur en chef Jules Martin assisté de l'ingénieur Colin. La ligne - et donc la gare - ouvre en 1881.
Elle a été inscrite au titre des monuments historiques en 1994.

Période(s) principale(s) : 4e quart 19e siècle
Auteur(s) de l'oeuvre : Jules Martin (ingénieur, attribution par travaux historiques)

Description

La gare de Royat-Chamalières appartient à la famille des gares conçues par la compagnie du PO selon des types bien établis. Mais ici, comme il s'agit de desservir une station thermale de renom, tout un dispositif ornemental a été mis en œuvre : bossages, rosaces, corniche à denticules, etc. (elle est cependant la reproduction fidèle de la station de Plombières-les-Bains, dans les Vosges).
Elle se compose d'un corps de bâtiment central de plan carré, à un étage, flanqué de deux ailes latérales sur un seul niveau. Côté voies, une marquise protège les quais sur toute la longueur de la façade. La structure de cet auvent est en fonte, avec piliers cannelés à chapiteaux : actuellement remplacée par une couverture en "tôle" plastique, la couverture d'origine était en verre. Le hall des voyageurs est resté tel qu'à l'origine.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique, brique et pierre ; pierre, brique et pierre
Matériau(x) de couverture : ardoise
Étage(s) ou vaisseau(x) : en rez-de-chaussée, 1 étage carré
Élévations extérieures : élévation à travées
Type(s) de couverture : toit à longs pans, croupe

Statut, intérêt et protection

Intérêt de l'œuvre : à signaler
Protections : inscrit MH, 1994/11/25

Gare, y compris ses marquises, son hall d'entrée et l'abri des voyageurs (cad. AK 471).

Statut de la propriété : propriété d'un établissement public de l'Etat

Illustrations

Vue ancienne de la gare de Royat-Chamalières, à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle. Autr. Serge Seguin
IVR84_20166300313NUCA

Vue générale de la gare de Royat-Chamalières, côté parvis. Phot. Jean-Michel Périn
IVR83_20136300541NUC4A

Vue générale de la gare de Royat-Chamalières, côté voies. Phot. Christian Parisey
IVR83_20156300505NUC4A

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Ligne Clermont-Ferrand - la Cellette (gare) - (Tulle) (IA00141332)

Auteur(s) du dossier : Brigitte Ceroni, Delphine Renault-Jouseau, Maryse Durin-Tercelin, Bénédicte Renaud-Morand
Copyright(s) : © Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel

Vue ancienne de la gare de Royat-Chamalières, à la fin du XIXe ou au début du XXe siècle.

Référence du document reproduit :

- **Gare de Royat-Chamalières et panorama sur Clermont-Ferrand.**
  "57. Royat [- Chamalières]. La gare et le panorama sur Clermont-Ferrand, ND", photo N&B, s.n., s.d.
  AD Puy-de-Dôme : 561 Fi 3287

IVR84_20166300313NUCA
Auteur du document reproduit : Serge Seguin
© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, ADAGP ; © Archives départementales du Puy-de-Dôme
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale de la gare de Royat-Chamalières, côté parvis.

IVR83_20136300541NUC4A
Auteur de l'illustration : Jean-Michel Périn
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation

Vue générale de la gare de Royat-Chamalières, côté voies.

IVR83_20156300505NUC4A
Auteur de l'illustration : Christian Parisey
© Région Auvergne - Inventaire général du Patrimoine culturel, ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation